

pas en main assez de renseignements pour établir vraiment le chiffre estimatif des dégâts subis.

QUESTIONS OUVRIÈRES

CHÔMAGE DANS L'INDUSTRIE DU TEXTILE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. G. Blair (Lanark): J'ai une question à poser au ministre du Travail. Le ministre est-il prêt à nous dire quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour remédier au chômage qui sévit dans l'industrie du textile au Canada? La question est urgente.

L'hon. Milton F. Gregg (ministre du Travail): Le député parle sans doute de cet état de chômage qu'il nous a signalé l'autre jour. Il a, je le sais, assisté à une réunion tenue à ce propos ces jours-ci. Quand il m'a parlé de la chose, l'autre jour, je lui ai dit que, juste avant Noël, je me suis rencontré, accompagné de représentants des divers ministères intéressés, avec une députation constituée à cause de cette situation. Depuis, j'ai étudié les vœux de ces ouvriers avec les ministres compétents et la question est présentement à l'étude.

IMPORTATION DE RÉFRIGÉRATEURS—MISES À PIED DANS LES USINES CANADIENNES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. C. W. Hodgson (Victoria, Ont.): J'aimerais poser une question à l'adjoint parlementaire au ministre du Commerce. C'est qu'un groupement ouvrier de ma circonscription m'écrit que leurs journées de travail ont été réduites de quatre à trois jours par semaine. Le 21 décembre, j'ai posé une question à propos de réfrigérateurs. On m'a répondu que, l'an dernier, nous n'avons fait venir des États-Unis que 500 glacières tandis que cette année nous en avons importé 98,000. Quelles démarches le Gouvernement a-t-il entreprises pour arrêter ce dumping?

M. G. J. McIlraith (adjoint parlementaire au ministre du Commerce): Il me semble qu'on ne peut prétendre qu'il y a eu dumping de réfrigérateurs. Les fonctionnaires du ministère ont enquêté à fond sur la production et la vente de glacières électriques chez nous. J'admets que ce n'est pas le moment de discuter ce problème, encore moins de l'approfondir, mais je tiens à faire observer qu'au début de l'année nos usines fabriquaient beaucoup plus de réfrigérateurs que ne justifiait la demande éventuelle pour l'année en cours. L'industrie en question s'en ressent sérieusement. Pour ce qui est de dumping, au sens de la loi, je ne sache pas qu'il y en ait eu.

M. Hodgson: A propos de dumping, me permettrait-on un mot?

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre! On notera que j'accorde aujourd'hui aux députés plus de latitude encore qu'habituellement vu que la session finira peut-être ce soir. Il me déplaît donc assez d'interrompre celui qui a la parole mais je demande à tous de respecter le Règlement en ce qui a trait aux questions.

M. Hodgson: Je suis revenu sur le sujet du dumping parce que le ministre du Commerce lui-même, dans une réponse qu'il a donnée le 21 décembre, a parlé de dumping.

TENUES MILITAIRES—COMMANDES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. J. McIlraith (adjoint parlementaire au ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre à une question que posait hier, à l'appel de l'ordre du jour, le député de Lanark (M. Blair). Il demandait:

Est-il vrai que le Gouvernement canadien a placé des commandes de vêtements pour l'armée en Grande-Bretagne, aux États-Unis ou en France?

La réponse est celle-ci. On n'a pas acheté de vêtements militaires en Grande-Bretagne, aux États-Unis ni en France, à l'exception de 75,000 paires de chaussettes de modèle américain et de 50,000 pantalons de campagne, en coton, achetés aux États-Unis en avril et en mai dernier pour équiper les troupes canadiennes à l'instruction là-bas avant leur départ pour la Corée. Il y a eu aussi une commande de 2,590 kilts, en sept tartans différents, achetés en Écosse par le ministère de la Production de défense.

On a parfois importé des textiles au Canada, il est vrai, quand on n'a pu les trouver ici, mais cela ne s'est jamais fait sans consultation préalable de l'industrie textile. Chaque fois qu'on l'a pu, on a acheté du tissu grège qu'on a fini au Canada.

QUESTION AU SUJET D'UN DOSSIER

TERRAINS MARÉCAGEUX—DÉPENSES ENCOURUES EN VERTU DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. C. Black (Cumberland): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture me dirait-il ce qui en est de certaines questions que j'ai posées le 2 novembre au sujet de dépenses encourues à l'égard de la mise en valeur des terrains marécageux. Je ne veux pas critiquer ceux qui s'occupent de la question, mais j'aimerais obtenir ces renseignements, car ils intéressent une foule de gens. Les questions ont été transformées en ordre de dépôt de documents, mais je n'ai rien reçu. Je les avais posées le 2 novembre.

Le très hon. J. G. Gardiner (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la seule raison pour laquelle le document n'a pas encore été déposé, c'est qu'il a fallu demander certains renseignements aux provinces